

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GARD

182 ROUTE DE SAUVE –BP 57012- 30910 NIMES CEDEX 2

Tél : 04 66 62 11 11

@ : technique@fdc30.fr

www.fdc30.fr



Réf : GB/MV/BG

Objet :

Partenariat Sanitaire

Hygiène Venaison Sanglier

Nîmes, le 4 septembre 2026

Madame, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer du renouvellement au titre de la campagne cynégétique 2026/2027 de la convention de partenariat avec le Laboratoire Départemental d'Analyses du Gard concernant la sécurité alimentaire et l'hygiène de la venaison et de la reconduction de l'offre de service relative aux analyses de trichines sur les sangliers.

Il est rappelé qu'en respect avec la norme NF EN ISO 18743 l'échantillon doit être soumis « frais » dans le cadre de la recherche d'analyse en laboratoire de la Trichinellose.

En respect avec la réglementation (Pack Hygiène Venaison) cette action sanitaire s'impose préalablement à tout acte de commerce de viande de Sanglier, en cas de transformation de la venaison de sanglier notamment à des fins de salaison (Charcuterie) mais aussi, en cas de cession pour un loto et/ou si celle-ci est destinée à être consommée dans le cadre d'un repas pris en commun et ouvert à du public.

Ainsi dans le cadre de ce partenariat et dans le respect de la procédure de fonctionnement édictée (Voir au verso), chaque Société de chasse Gardoise dûment affiliée à la Fédération, va pouvoir bénéficier d'un service sanitaire particulier avec des jours de collecte dédiés qui seront regroupés au Laboratoire Départemental de NIMES, aux abattoirs d'ALES et du VIGAN et facturés à tarif préférentiel :

- Offerts sur le premier sanglier.
- 9.00 € forfaitaire TTC/Sanglier (A partir du 2^{ème} sanglier et sans limitation en nombre).

Sur un plan comptable et dans le respect de cette convention, le Laboratoire Départemental du Gard facturera l'ensemble des frais d'analyses à la Fédération qui elle-même les refacturera à la société de chasse concernée et au tarif préférentiel indiqué (9.00 €/Sanglier). Les résultats d'analyses seront communiqués au Responsable de la société de chasse et à la FDC30.

Je vous invite à consulter la procédure jointe définissant les modalités d'organisation et de collecte des échantillons et vous confirme que les services de la Fédération et du Laboratoire Départemental Gard restent à votre écoute pour vous accompagner au mieux dans cette action.

En espérant que ce service complémentaire puisse satisfaire vos attentes, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

G. BAGNOL

PARTENARIAT 2026/2027

HYGIENE VENAISON – SECURITE SANITAIRE ALIMENTAIRE
PROCEDURE D'ANALYSE SANITAIRE ECHANTILLON VENAISON SANGLIERS
Dates et Lieux de collecte des échantillons
Merci d'appeler pour rendez-vous au 04 66 04 30 70

Septembre 2026	Lundi 21 septembre au vendredi 25 septembre 2026	NIMES : Labo Départemental du Gard
	Jeudi 24 septembre 2026 sur rendez-vous (*)	LE VIGAN : Abattoirs ALES : à définir au téléphone
Octobre 2026	Lundi 12 octobre 2026 au vendredi 16 octobre 2026	NIMES : Labo Départemental du Gard
	Mardi 13 octobre 2026 sur rendez-vous (*)	LE VIGAN : Abattoirs ALES : à définir au téléphone
Novembre 2026	Lundi 2 novembre 2026 au vendredi 6 novembre 2026	NIMES : Labo Départemental du Gard
	Lundi 2 novembre 2026 sur rendez-vous (*)	ALES : à définir au téléphone
	Jeudi 5 novembre 2026 sur rendez-vous (*)	LE VIGAN : Abattoirs
Décembre 2026	Lundi 7 décembre 2026 au Vendredi 11 décembre 2026	NIMES : Labo Départemental du Gard
	Lundi 7 décembre 2026 sur rendez-vous (*)	LE VIGAN : Abattoirs
	Mardi 8 décembre 2026 sur rendez-vous (*)	ALES : à définir au téléphone
Janvier 2027	Lundi 11 janvier au vendredi 15 janvier 2027	NIMES : Labo Départemental du Gard
	Lundi 11 janvier 2027 sur rendez-vous (*)	LE VIGAN : Abattoirs ALES : à définir au téléphone
Février 2027	Lundi 8 février 2027 au vendredi 12 février 2027	NIMES : Labo Départemental du Gard
	Lundi 8 février 2027 sur rendez-vous (*)	LE VIGAN : Abattoirs ALES : à définir au téléphone
Mars 2027	Lundi 15 mars 2027 au vendredi 19 mars 2027	NIMES : Labo Départemental du Gard
	Lundi 15 mars 2027 sur rendez-vous (*)	LE VIGAN : Abattoirs ALES : à définir au téléphone

Prélèvement de l'échantillon :

L'échantillon doit être prélevé sur le muscle antérieur de la patte avant du sanglier.

L'échantillon est soumis « **frais** » à l'analyse, il convient de prévoir un prélèvement d'au minimum 150 grammes de muscle.

Conditionnement et Traçabilité :

L'échantillon prélevé (1/animal) est déposé dans le sac de conditionnement plastique joint (remis par le Laboratoire) et sur lequel doit être manuscrit au marqueur indélébile :

- Le N° d'adhérent et le nom de la société de chasse.
- Le N° d'ordre correspondant à la fiche de renseignement de l'animal prélevé.

La Fiche de renseignement doit être dûment complétée (1 Fiche/animal) et jointe avec le sac de conditionnement contenant l'échantillon (A réception de votre échantillon le Laboratoire vous remettra un nouveau sac).

(*) Pour la prise de rendez-vous sur les abattoirs :

Laboratoire Départemental d'Analyse du Gard 970 Route de Saint Gilles- Zac Mas des Abeilles 30023 NIMES

Tél : 04 66 04 30 70

Mme PERRIN Magali

@ : lda30.serviceclient@gard.fr

Contact et renseignement : Laboratoire Départemental d'Analyse du Gard 970 Route de Saint Gilles- Zac Mas des Abeilles 30023 NIMES

Tél : 04 66 04 30 70 @ : lda30@gard.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENT D'ANALYSE ET DE TRACABILITE SANITAIRE VENAISON**N° d'ordre de prélèvement :**

Si 1 échantillon est soumis à l'analyse, porter le chiffre : « 1 ».
Si 2 échantillons sont soumis à l'analyses, mentionner sur la première fiche : « 1/2 »
Et sur la seconde « 2/2 »... etc

N° de marquage :

Si apposition d'un bracelet de marquage sur la carcasse (délivré par la FDC30)

IDENTIFIANT TERRITORIAL**N° ADHERENT FDC30 :****NOM DE LA SOCIETE DE CHASSE :****PERSONNE DESIGNEE EN CHARGE DE L'ECHANTILLON****Nom – Prénom :****Contact téléphone :****Adresse @ :****IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT (SANGLIER)****Lieu (Commune) :****Date du prélèvement :** / /**Sexe : Mâle ou Femelle (Rayer)****Poids :**

Je soussigné,
agissant en qualité de représentant légal de la société de chasse, consent par la présente être contacté par
le Laboratoire d'Analyse Départemental pour être informé des résultats d'analyses et à acquitter au tarif
préférentiel auprès de la Fédération Départementale des Chasseurs du Gard les frais d'analyses s'y
rapportant.

Fait à..... LePour servir et valoir ce que de droit.

Signature